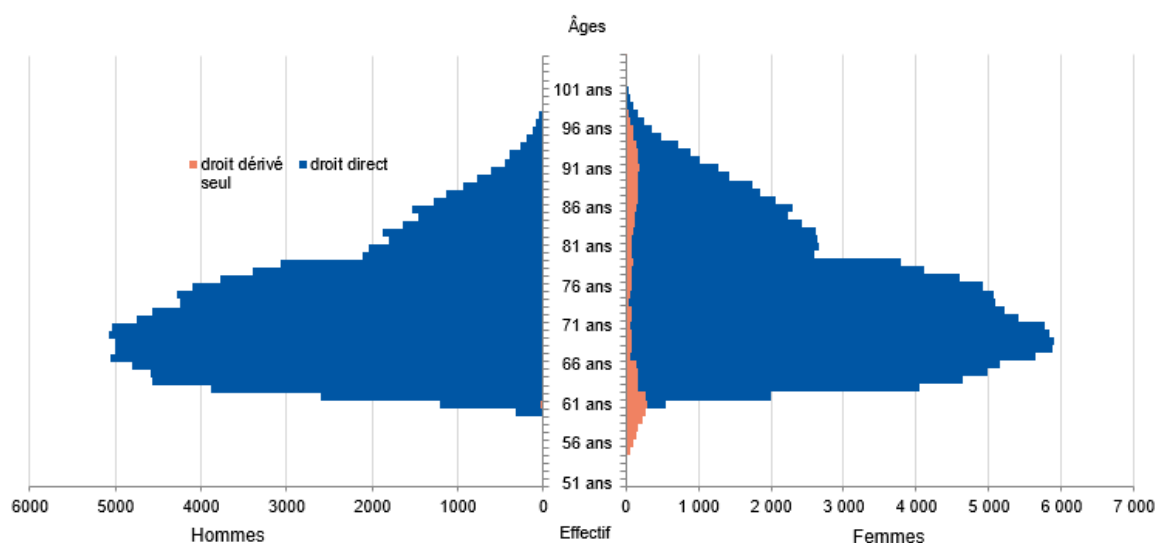


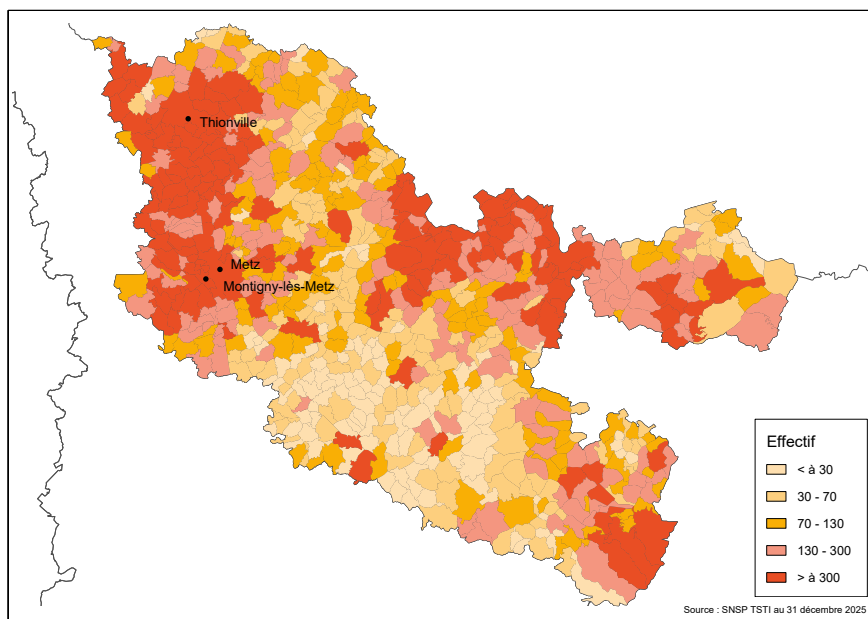
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 858	9 092	14 950
Droits directs (retraites personnelles)	5 473	6 362	11 835
Droits dérivés (retraites de réversion)	385	2 730	3 115
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	405	647	1 052
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 561	619	2 180
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,1 ans	63,9 ans	63,6 ans
Droits dérivés	74,7 ans	74,2 ans	74,2 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	98 605	124 445	223 050
Retraités percevant un droit direct seul	95 620	85 552	181 172
Retraités percevant un droit dérivé seul	332	5 665	5 997
Retraités percevant les deux à la fois	2 653	33 228	35 881
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,1%	3,8%	3,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	31 186	11 453	42 639
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,0 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	976 €	781 €	867 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,8%	49,3%	34,6%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Metz			
Nombre total de retraités	8 741	12 298	21 039
Retraités percevant un droit direct seul	8 463	8 685	17 148
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	483	499
Retraités percevant les deux à la fois	262	3 130	3 392
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,5%	6,8%	7,1%
Thionville			
Nombre total de retraités	3 527	4 930	8 457
Retraités percevant un droit direct seul	3 438	3 265	6 703
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	240	249
Retraités percevant les deux à la fois	80	1 425	1 505
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,7%	4,2%	4,0%
Montigny-lès-Metz			
Nombre total de retraités	1 948	2 909	4 857
Retraités percevant un droit direct seul	1 888	2 038	3 926
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	122	129
Retraités percevant les deux à la fois	53	749	802
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,6%	4,0%	3,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr